

# BM 3.0 # Contribution de la ville de Blanquefort

Janvier 2011

**Avertissement : Cette contribution s'inscrit dans la démarche prospective initiée par la Communauté Urbaine de Bordeaux ; elle ne constitue ni un projet, ni un programme.**

Pour mieux se projeter dans Blanquefort en 2030, il n'est pas inutile de revenir en 1990. Se rappeler et constater ce que peuvent représenter 20 ans de temps public, privé, national, mondial, blanquefortais...

L'Apartheid existe encore. La répression de Tien Nan Men est dans les esprits de tous, l'étudiant devant le char qu'il parvient à faire dévier. Le marxo-capitalisme à la chinoise n'existe pas encore, les touristes occidentaux non plus. Il faudra encore attendre 10 ans pour qu'un Guide du routard traite de l'empire du soleil levant. C'est un bon indicateur. En Amérique du Sud, la démocratie est encore loin d'être une évidence.

L'Irak fait encore partie des alliés, face à une Iran qui vient de fêter le dixième anniversaire de la Révolution islamique. L'Imam Khomeiny est là et bien là. Sans faire de raccourci, Ben Laden n'existe pas encore. En tout cas, pas sous le mythe que nous connaissons aujourd'hui. Financé sans le savoir par la CIA, il vient de combattre les soviétiques plusieurs années en Afghanistan. Avec la chute du mur de Berlin, les Etats-Unis interrompent brutalement leur financement. Ben Laden doit rentrer en Arabie Saoudite. Il s'estimerait trahi par les Etats- Unis.

L'URSS justement. Elle existe encore. Pas le mur de Berlin qui vient de tomber. La réunification allemande pointe juste son nez. Elle ira finalement très vite. Les occidentaux, Bush Père, Mitterrand ne comprennent pas forcément immédiatement ce qui est en train de se passer à l'est. Pourtant en 1990, on parle beaucoup de cela, à la télévision. Le zapping n'existe pas encore. Il n'y a en France que 6 chaînes. Personne ne surfe pour avoir des informations en direct. Le Web n'existe pas non plus. Tout comme les téléphones portables. Un autre monde.

Pas forcément en politique française. Là, le terrain nous est déjà plus familier. Mitterrand a été réélu haut la main. Chirac a du se replier sur ses bastions de la Corrèze et de la ville de Paris. Son adjoint aux finances se nomme Alain Juppé. Il est solidement implanté dans le 18e arrondissement. Chirac vient de faire un nouveau grand chelem. Marseille est encore dirigé par Gaston Defferre. Catherine Trautmann vient de prendre Strasbourg. A Bordeaux, Jacques Chaban Delmas est réélu triomphalement. Comme presque à chaque fois, le PS présente une nouvelle tête de liste. Malgré son nom, Bordeaux fait à peine plus de 20% des voix. Pourtant à ce sont à ces élections qu'une nouvelle génération commence à poindre: Gilbert Mitterrand à Libourne, Noël Mamère à Bègles, Alain Rousset à Pessac... D'autres têtes poursuivent leur implantation. En 1988, Philippe Madrelle reprend le Conseil général à Jacques Valade. Il nomme comme directeur de Cabinet Gilles Savary. Il ne lui en veut pas d'avoir tiré une liste contre lui aux précédentes élections régionales. Michel Sainte- Marie conduit la destinée de Mérignac depuis 1974. Pierre Brana est à Eysines depuis moins de temps, 1977. C'est un rocardien. En 1988, il même failli être nommé secrétaire d'Etat à l'énergie. Il l'est même quand il monte à Bordeaux dans le train. 04h30 plus tard, il descend gare d'Austerlitz'. Il ne l'est plus. L'Elysée a barré son nom.

Chez nous, à Blanquefort, Jean-Pierre Delhomme a été réélu sans problème. Il a face à lui une gauche divisée. D'un côté Jean-Pierre Ségurel, de l'autre Martine Grenouillet. Il peut donc passer au ler tour. Louis Fournier est déjà son premier adjoint. L'équipe de 1971 constitue le noyau dur de l'équipe

---

1 Jusqu'en 1990, Bordeaux est à 4h30 de Paris.

municipale.

1989, c'est aussi l'année de l'ouverture des Colonnes. La bibliothèque quitte l'étage du Crédit agricole pour rejoindre ce nouveau centre. L'ABC y loge aussi. Tout comme le nouveau théâtre/cinéma. Alain Duchatel arrive quelques mois après. Mais le trio d'hommes et de femmes de gauche dynamiques à la tête de structures paramunicipales d'une ville de droite va bientôt se constituer, le conte et le vin naître...

L'ESB existe depuis plus longtemps, tout comme les terrains de grand jeu, la piscine... Ford est aussi là, avec ses plus de 3000 employés. Majolan vient d'être racheté par la municipalité. Selon la légende blanquefortaise, c'est Marius Besnier, l'ancien Président de l'ACCA, du Moulinet qui a prévenu son copain « pierrot » des vues insistantes de promoteurs.... Ce n'est pas le cas pour Tanaïs qui appartient encore à l'armée. Un peu plus loin de Tanaïs, ont lieu les 24 heures de solex. Quelques années plus tard, ils seront supprimés. La faute en serait attribuée aux Gens du voyage. Ce qui est sûr, c'est que le Petit Lacanau perdure déjà depuis plusieurs décennies.

Sinon, parcs et forêts sont plus nombreux et plus luxuriants. C'est le cas à Fongravey, qui ne connaît pas encore l'Echappée belle. Toute la partie vers Jean Duvert est très luxuriante. Chollet est aussi un parc... C'est une époque où les dernières grandes constructions ne sont pas encore apparues. Pas de Chollet donc, pas de maison au dessus de la Forteresse, pas de la Renney 1 er 2, pas de Saint- Ahon... Le patrimoine de la SEMI est bien moins développée...

Blanquefort a entre 13 et 14.000 habitants. Elle connaît ses dernières années de croissance démographique forte.

Cependant, elle n'a pas beaucoup changé par rapport à maintenant. C'est un peu le cas de la France administrative et politique aussi. Alors qu'en 20 ans, le monde est bouleversé, nos structures nationales semblent elles pérennes. Ce n'est pas le cas pour tout le pays. Les intimités ont été bouleversées.

Souvenons nous de la vie d'une famille en 1990. La cellule est plus vaste. Il n'y a qu'un poste de téléphone et pour peu que l'on ait des adolescents à la maison, c'est un combat sans fin. Le chômage est bien sûr déjà là, mais la précarité, les CDD, les temps partiels beaucoup moins... Pour la France, si l'on survole ces 20 dernières années, le contraste est frappant entre les façades et l'intérieur.

Maintenant, nous pouvons essayer de nous projeter dans le futur. Cet exercice est aussi vain que stimulant.

Ce texte est composé d'intuitions, de craintes, de volontés...

## 1. Le débat sur la population : le nombre et le type

Faisons le pari que la métropole millionnaire se mette bel et bien en place. Cela se réaliserait surtout grâce au flux naturel qui fait que la Gironde demeure extrêmement dynamique, au vieillissement de la population et au retour de la population dans l'agglomération. Une métropole d'un million d'habitants signifierait par exemple que la croissance démographique du Médoc sera assez limitée dans les 20 années qui viennent. L'effet Parc Naturel Régional devra être fort. Le Conseil régional et le Département auront imposés aux communautés de communes une règle entre capacité à produire du logement, aides directes ou non et surtout présence de lignes de transports collectifs à haut niveau de service. La croissance du Médoc se fera surtout autour de la ligne de chemin de Fer du Verdon.

Avant 2020, les autorités de transports se seront fortement rapprochées sur la Gironde, elles auront peut-être même fusionnées. Elles proposeront une tarification unique permettant une forte fluidité dans la chaîne des transports collectifs : réseau Trans'Gironde cadencé avec l'équivalent de couloirs de bus, rabattement sur les parc relais ou des pénétrantes dans les agglomérations, système de tram train à 10 minutes sur quasiment l'ensemble du département et dans l'agglomération même, le tramway qui en 2030 comportera entre 100 et 150 km de sites propres lourds (la rocade ferroviaire sera bouclée dans les premières années de la décennie 2020).

Ce qui sera marquant en 2030 à Blanquefort comme dans le reste de la métropole, c'est que cette croissance se sera faite surtout au profit des jeunes, voire des très jeunes. A l'inverse, il y aura bien sûr une part importante de personnes plus âgées. Finalement, ces 2 tendances n'auront pas forcément été suffisamment anticipées. Dans l'inconscient des responsables politiques, ce qui prime c'est la famille avec 2 adultes travaillant à temps complet et 2 enfants. En 2030, ce type familial aura pourtant encore plus vécu qu'aujourd'hui.

La population à Blanquefort se situera en 2030 autour de 20.000 personnes. La ville deviendra avec l'arrivée du tram train en 2013 extrêmement attractive. Le nouveau PLU qui sera en application à partir de fin 2013 sera structurant jusqu'à la moitié des années 2020. En effet, les équipes municipales se seront résolues à avoir des PLU finalement assez rigides et peu évolutifs entre les révisions.

Le premier aura été lancé en 2003, mis en application en 2006 et aura été valide jusqu'en 2014. Ce nouveau PLU révisé, 3 en 1, durera encore plus longtemps. Cela sera un des effets paradoxaux de la simplification de l'urbanisme voulue par le Gouvernement. Cette simplification aura provoqué un nombre incroyable de contentieux de personnes s'estimant spoliées. Il y aura un véritable engorgement de toutes les juridictions administratives et finalement ce seront les documents administratifs prévus pour durer peu de temps qui demeureront assez longtemps compte tenu de tous ces recours.

La croissance démographique se fera donc de 2 manières.

D'une part, il y aura une démultiplication des découpages de parcelles. Les propriétaires le feront presque systématiquement pour vendre leurs terrains, soit à leurs enfants directement (le renchérissement des prix du foncier aura provoqué cet espèce de regroupement familial forcé), soit pour avoir des revenus pour leur retraite ou pour permettre un transfert de flux financiers entre générations... Ceci ne vaut bien sûr que dans les centralités du Bourg et de Caychac... Le mitage est en revanche fortement freiné dans les zones moins denses... Mais, une partie de la croissance démographique se fera finalement comme cela... A vrai dire, pas forcément de la croissance démographique, mais plutôt de la croissance des maisons. En effet, la taille moyenne des ménages ne cesse de continuer à chuter... Et donc une nouvelle maison ne représente souvent qu'un habitant réellement en plus...

Ce sont en fait les petits programmes collectifs de cet urbanisme négocié voulu par la municipalité qui permettra le développement. Selon la réussite de ces petits programmes aussi bien en terme d'acceptation sociale que de commercialisation, la population en 2030 devrait compter 20.000 habitants.

Sur la base de ces 20.000 habitants, voilà qui pourraient être ces habitants.

Les foyers composés de personnes vivant seules seront aussi nombreux que les foyers avec plusieurs personnes. Blanquefort restera certes une ville un peu plus familiale que le reste de la CUB. Les ménages feront en moyenne un peu plus de 2 personnes.

Sur ces 20.000 personnes, une personne sur 3 aura plus de 60 ans... Il y aura donc près de 7000 personnes de plus de 60 ans. Sur ces 7000 à peu près 10% seront dépendantes : 700 personnes sur 20.000. Les plus de 80 ans représenteront plus de 7% de la population (contre 4,7% en 2006). Ils seront 1400 sur la commune. Assez rapidement, le repas des aînés se sera transformé en week-end des aînés<sup>2</sup>.

La croissance de la population se fera aussi sur les plus jeunes. Entre 2005 et 2035, les 0-15 ans auront augmenté de 52%.

Le tableau ci-dessous permet de bien visualiser ces évolutions démographiques à l'échelle de Blanquefort entre 2005 et 2035.

	Progression 2005/2035
0/3 ans	+ 65 %
4/6 ans	+ 57 %
7/10 ans	+ 49 %
11-15 ans	+ 42 %
Total	+ 52 %

D'emblée se pose la question de plus d'écoles et de plus de maison de retraites.

## 2. Quelle mode de circulation sur la ville ?

A horizon 2030, les scénarios suivants pourraient être imaginés, avec en premier lieu des liaisons très fortes par tram train. Celui-ci partirait de Lesparre et aurait un cadencement de 10 minutes. Il y aurait donc 3 stations sur Blanquefort, une vers le Dehez, une à la gare et une vers la Rivière.

La question de l'automobile continuerait bien sûr à exister, mais dans des proportions moindres. Tout d'abord à partir des années 2010, un système d'aménagements très dissuasifs se met en place au nord de la commune. Il vise à renvoyer le trafic du Médoc, soit sur le chemin de Labarde, soit sur la RN 215. Pour l'avenue du Général de Gaulle, ces aménagements commencent au nord du Chemin de Bel Air ; pour l'avenue du XI Novembre, ils commencent au nord du centre de Parempuyre. En effet, le développement du tram train va permettre une densification en terme d'urbanisation, incompatible avec un trafic de transit trop important. Dame Blanche/8mai et Chemin de Geles sont devenues des liaisons de traverse, et en zone 30 dans le cadre du Parc des Jalles.

De toute façon, à horizon 2030, la circulation automobile sera assez fortement ralentie. Auront joué le renchérissement du prix du pétrole et des mesures fiscales très dissuasives (taxe poids lourd, péage urbain, réforme de la fiscalité locale incluant un malus automobile selon les zones).

---

<sup>2</sup> Après les élections municipales de 2014, un vrai débat se fera jour dans la population sur la gratuité ou non de ce repas. En effet, ce sont les jeunes qui connaissent aujourd'hui la plus forte pauvreté, et non les retraités du baby boom.

La contrepartie sera le développement des transports collectifs et de tous les systèmes automobiles mutualisés (voiture à la demande, covoiturage...).

L'autre mode de circulation est bien sûr la circulation immobile, que permet le numérique. L'ensemble de la CUB aura été retenu dans l'appel d'offre des opérateurs privés en zone 1, c'est-à-dire garantie de 100 mégabits pour tous les pieds d'immeubles ou entrées de lotissement. Cela se met en place progressivement et concerne les 600.000 foyers de la métropole avant 2025, calendrier initialement prévu. Ceci avec les licences 7G bouleversera l'intimité du quotidien.

### **3. Des constructions où ?**

En 2030, la notion de ville « toupie » sera moins pertinente. En effet, la croissance de la population se fera dans des secteurs pas totalement identifiés aujourd'hui. D'abord, il n'est pas toujours possible d'articuler zones naturelles, dont certaines accessibles, et construction.

En se livrant à l'exercice, on se rend compte d'un déplacement du centre de gravité de la commune. Les nouveaux corridors de densité se font le long des voies de tram train en incluant les franges de la zone industrielle mais aussi une partie de Caychac autour du chemin de Perric. Caychac connaîtra aussi l'apparition de petits collectifs dans l'ex quartier du Queyron.

L'équilibre entre le Bourg et Caychac évolue quelque peu. On passe du 2/3, 1/3 actuelles à un 60/40 en 2030.

En effet, la partie ouest de l'Avenue du Général de Gaulle n'évolue pratiquement pas. Il y a certes quelques constructions qui se font vers la rue Pasteur ou le chemin des Sables, mais finalement très faiblement. En fait, seuls les secteurs scolaires de Saint-Joseph et du Lycée Saint-Michel ont un bougé. Ils ont été résidentialisés. L'enseignement professionnel a été transféré à proximité de la gare sur les anciens terrains de Sanofi. Suite à une nouvelle explosion en zone urbaine en 2016, la législation est devenue encore plus stricte en France. Beaucoup des entreprises à risque industriel ont dû bouger de plusieurs dizaines de kilomètres. De nouvelles zones à risques, aussi parfaitement confinées que reliées par des transports collectifs, sont mises en place. En fait, d'Alliance piscine au lycée agricole, s'est constitué un campus professionnel. Il fait la jonction avec des établissements qui se sont aussi installés le long de la voie ferrée pour rejoindre le lycée Andrée Putman (actuel lycée du bâtiment). Il y a à cet endroit une concentration de près de 10.000 élèves entre 16 et 25 ans. Ils reçoivent surtout un enseignement professionnel (éco construction, tourisme, hôtellerie, vitiviniculture, numérique...).

En 2030, cela fera plus d'une dizaine d'années que l'aménagement du bourg aura été complètement achevé. L'entrée de ville se fait désormais par la rupture entre le vaste ensemble Majolan/Vacherie/Jardins et résidences ouvrières/ La Forteresse qui aura été versée quelques années auparavant dans le patrimoine public et l'ensemble des Cimbats. Son cœur est constitué par un vaste verger public qui sert aussi de promenade naturelle pour aller de la place de l'Eglise à l'ensemble des Majolan. Le reste a été construit et densifié. A partir du rond point de la Forteresse, on rentre en ville donc en zone 20. Le mélange est total entre les différentes formes de mobilité. La route n'est d'ailleurs plus à cet endroit, mais ressemble à une espèce de gazon synthétique. Au-delà d'une certaine vitesse les vibrations sont telles que c'est impossible pour les véhicules légers. La situation est un peu différente pour les véhicules lourds comme les bus de transports en commun. Des constructions existent quasiment en vis-à-vis des coteaux de Majolan. Une première place de la ville se situe à l'intersection de Montesquieu et Général de Gaulle. Une partie de Cholet a été démolie et est devenue une zone de densité environnementale. Il ne concentre que des petits collectifs, en accession aidée. En effet, Chollet comme beaucoup des copropriétés défiscalisées a très mal vieilli faute d'entretien et de régulation. La plupart de ces grands ensembles des années 1990-2000 seront détruits entre 30 et 40 ans plus tard. Dans certaines villes en zone rurale, cela devient d'immenses friches.

Le reste du Bourg a pas mal évolué tout en gardant un esprit dit « village particulier ». Les parcelles Veber, Ornon, Morgan ont également évolué. Elles sont transpercées de venelles qui fonctionnent

assez bien. Montigny<sup>3</sup> a aussi été construit en partie sur la pointe. Dans ce centre ville, il y aura finalement beaucoup d'assez petits logements, en partie mutualisés et fortement occupés par les personnes plus âgées. D'ailleurs, la question d'une espèce de « ségrégation » générationnelle s'est mise en place selon les quartiers. La RPA<sup>4</sup> a elle été totalement réhabilitée et la mutualisation avec les services du collège, des écoles et des CLSH fortement développée.

Sinon, à proximité du centre ville, les flans de coteau ont été construits en dessous de Curégan/Solesse. L'opération a finalement mis pas mal de temps, non pas pour des raisons environnementales mais financières. En effet, le modèle du logement social à la française s'est complètement déséquilibré durant les années 2010/2015... Alors que la crise du logement s'accroît, le logement social ne profite pratiquement plus de fléchages d'Etat. La volonté de regrouper à marche forcée les organismes HLM fragilise le tout... Néanmoins, un certain nombre de regroupement se feront. Mais, ce sera autour des collectivités territoriales.

En fait, ce sera plus à l'Est que les constructions se feront. Les pourtours de la zone industrielle profitent d'un certain nombre d'habitations. Un certain nombre de ces logements périphériques peuvent profiter de la vue assez fantastique sur les marais et la Garonne. Cela est possible grâce au déménagement des entreprises, dites dangereuses, mais aussi au système de navette intérieure très dense. En effet, dans toutes les zones d'activités de plus de 100 entreprises ou 2000 employés, un plan de déplacement d'entreprises doit se mettre en place. Il comprend notamment l'interdiction des voitures individuelles, si ce n'est dans le cadre d'un covoiturage comprenant à minima 4 personnes. Le numérique a pris une grande importance. Bizarrement, ce débat sur les libertés publiques numériques n'aura duré que peu de temps dans le pays des droits de l'homme.

Des habitations se sont aussi construites sous la déchetterie, sur le terrain Lucien Caillaud et tout le long de l'avenue du XI Novembre. Cette urbanisation à l'Est a continué aussi le long du chemin de Perric, jusqu'aux écoles de Caychac. Ensuite, hormis Cambon qui a muté, les changements ne sont que peu visibles.

#### 4. Une **nature**, où, pour quoi ? pour qui ?

La stratégie des corridors écologiques, des poumons verts et de la ceinture verte a finalement assez bien fonctionné.

La zone des Jalles est préservée grâce au PNR. Heureusement d'ailleurs, car à partir des années 2010, suite à une première intervention de Roland Castro sur l'absurdité de ne pas pouvoir construire en zone inondable et au débat sur la simplification de l'urbanisme, toutes ces règles sont assouplies. Mais, dès 2013/2014, plusieurs milliers d'hectares ont été achetés au prix des terrains agricoles, inondables de surcroît.

Il en est de même pour les marais et la proximité de la Garonne, à l'exception de Grattequina. En effet, ce port est véritablement réapparu. Il concentre l'exportation de très grandes pièces composites (dont pales d'éoliennes, mais pas seulement, import de granulats...)

Au nord de la Commune, la zone des gravières constitue aussi une frontière naturelle, même si elle est très visitée. En effet, du fait de la croissance des dépenses médicales, de logement, les budgets des ménages sont de plus en plus contraints. La part des loisirs a fortement diminué, d'autant que les prix des billets d'avions sont très fortement taxés. Le tourisme de proximité a donc pris le relais.

---

<sup>3</sup> Voyant à un moment la dynamique de la ville, les propriétaires ont cherché à vendre l'ensemble de leurs terrains. Montigny, mais aussi les terrains agricoles autour de la forteresse elles même. Ces terrains ont été rachetés par le Parc naturel régional du Médoc, qui a fortement conventionné avec la CUB pour permettre un fort retour de l'agriculture périurbaine et une préservation de la zone remarquable des marais de Blanquefort/Parempuyre.

<sup>4</sup> Il a à un moment été question de détruire et de reconstruire la RPA. Mais, finalement avec le recul les grands programmes de déconstruction/reconstruction de l'ANRU ont fortement été remis en cause, notamment du fait de leur coût en période de raréfaction de l'argent public. L'école Lacaton/Vassal l'emporte à partir du milieu des années 2010.

Sur le reste de la commune, ce sont les forêts qui protègent du développement du Pian et du Taillan.

La question de la nature dans la ville a été un débat extrêmement présent à Blanquefort, comme dans le reste de la France. Il a été le symbole d'une des contradictions que le développement durable a dû surmonter. La ville durable doit être dense, mais aussi respectueuse de la nature. La nature a assez vite été instrumentalisée pour permettre une espèce de conservatisme naturel, voire une nostalgie entretenue. D'ailleurs aux élections territoriales de 2014, le Front national requinqué par ses très bons résultats aux Présidentielles de 2012, s'est lancé à la conquête des territoires avec un programme écolo-conservateur.

Finalement, les choses se sont stabilisées dans notre commune comme ailleurs autour de 4 notions : D'abord faire revenir la nature partout. Dans le nouveau PLU 3.1 de 2014, un coefficient de biodiversité a été introduit. Il est devenu une règle aussi rigide que le nombre de places de parking ou la capacité de construction. Ce coefficient était en haut d'une sorte de nouvelle hiérarchie des normes, qui incluait bâtiments, voirie, bref manière de faire la ville... Grâce à lui, l'imperméabilisation a fortement reculé. Partout, des micros espaces de biodiversité sont réapparus. Dans les trottoirs, tous les 5 mètres ou selon l'envie des riverains, des trous ont été réalisés, puis des grainesensemencées... Le petit imprévu s'est multiplié. Après quelques années d'incompréhension sur le mauvais entretien des trottoirs, la faible tonte des espaces verts des lotissements, les blanquefortais sont finalement devenus adeptes de ces petits espaces de libertés, de surprises...

Ensuite, un vaste réseau de parcs urbains ou périurbains s'est formé. Il comprend Tanaïs, Cambon, Cholet, Corbeil, Cimbats, Dulamon, mais aussi tous les espaces verts des lotissements qui ont systématiquement été municipalisés. Ces parcs ne font l'objet que d'un entretien assez faible par la ville. Ils n'offrent pas d'activités particulières. En revanche, pour peu qu'un collectif se mette en place et soit reconnu, il peut développer de petits jardins ouvriers collectifs, des ruches<sup>5</sup>. Tout ceci est coordonné par l'ABC, qui a dû adjoindre un quatrième objectif à ses statuts, celui de la nature sociale (les 3 autres sont vie associative, jeunesse et éveil musical). Tous ces parcs de proximité offrent aussi des possibilités de sport auto-organisé. Celui-ci s'est surtout adapté au vieillissement de la population. Les constructeurs de city stade se sont vite reconvertis en constructeur de jeux pour personnes âgées, à l'instar de ce qui existait depuis des années en Chine et que Lille avait la première importé en France.

Egalement, des lieux de nature sociale sont constitués : la commune comprend 3 pôles. Le premier est constitué par le complexe Majolan/Vacherie/Résidences ouvrières/Forteresse. C'est un lieu de promenade bien sûr, de partage, de culture pour ceux qui le souhaitent, mais aussi de séjours de courte durée. Rapidement, la Vacherie a offert ce principe de gîte des Jalles. Il était possible pour les familles d'y passer des courts séjours de 2 ou 3 nuits durant les périodes scolaires. Le reste du temps, ces gîtes étaient consacrés à un partenariat avec des structures sociales. Un peu plus tard, à proximité des jardins ouvriers s'est développée une petite trentaine de résidences secondaires sociales. Elles se trouvent sur un terrain communautaire. La gestion est assurée par l'Office HLM métropolitain et chacun construit son micro logement comme il le souhaite, sous réserve de respecter les chartes architecturales, environnementales et du bien vivre ensemble. Dans ce vaste ensemble qui est irrigué par une promenade qui serpente tout le long des Jalles, il y a aussi des lieux de culture.

Le second pôle se situe autour de la réappropriation des Gravières, qui sont devenues des lieux de loisirs, de promenade, de baignade, de pêche.

Le troisième pôle se situe au bord de la Garonne, qui a été totalement réappropriée...

Enfin, il y a la nature que l'on laisse tranquille et qui doit rester d'une certaine manière privée.

---

<sup>5</sup> Sur les ruches, il a fallu pas mal tâtonner au début... Certaines piqures sont restées longtemps vivaces dans les souvenirs des riverains.

L'usage est soit destinée à des agriculteurs, éleveurs, soit à des animaux qui peuvent s'y sentir tranquille. En fait, le périmètre de la réserve naturelle de Bruges a finalement été élargie à une grande partie des Marais. C'est peut être cette inutilité apparente qui a été le plus difficile à accepter pour les blanquefortais et blanquefortaises.

## 5. Des emplois ?

### Une fonction publique remodelée.

La principale modification en 2030 réside dans 2 points. D'abord, une très forte vague de décentralisation qui a réduit la fonction publique d'Etat à la portion congrue. Ensuite, et c'est la contrepartie du premier point, la réunification des 3 fonctions publiques, d'Etat, territoriale et hospitalière, a eu lieu.

A partir du milieu des années 2010, un débat apparaît sur une nouvelle vague de décentralisation. La position des 2 gouvernements de gauche puis de droite qui se suivront est extrêmement simple et pragmatique : il est indispensable de continuer à limiter les déficits. En effet, à partir de 2011, ces derniers se sont accélérés. A partir de juin 2011 en effet, pour remporter les élections, Nicolas Sarkozy multiplie les promesses électorales... Le déficit public dépasse les 8%, mais Sarkozy repasse en 2012. Sa majorité aux Législatives est même légèrement renforcée, du fait d'une certaine zizanie à gauche à l'instar des Présidentielles de 2002. Cependant, il ne pourra aller au bout de son mandat<sup>6</sup> et de nouvelles élections présidentielles ont lieu en 2015, avec cette fois-ci un retour de la gauche...

Mais, c'est dès 2014 que le débat s'est noué : soit on réduit dramatiquement le nombre de fonctionnaires pour réduire un peu les déficits, soit on fait une nouvelle décentralisation massive accompagnée d'une réforme de la fiscalité. Les débats ont été très âpres. En effet, dans cette nouvelle décentralisation, l'Education nationale est décentralisée dans son intégralité. L'unité des programmes n'est plus garantie que lors des débats d'orientations parlementaires... Cette évolution est actée par un référendum. Les Régions récupèrent toutes les fonctions notamment éducatives, d'orientations, de lutte contre le chômage ; les Départements connaissent une nouvelle vie avec l'ensemble des compétences santé ; et les villes ou agglomérations acquièrent de multiples compétences, notamment dans le domaine du logement. De ce fait, la casse des services publics est plus ou moins limitée, selon les régions de France...

Au niveau de la commune, l'impact n'est pas totalement négligeable en terme d'interlocuteurs, mais pas nécessairement d'organisation. En effet, les limites entre communes et métropoles sont restées assez rigides. Certes, la métropole a vu sa légitimité renforcée avec l'élection au suffrage direct du Président, mais uniquement du Président. Celui-ci devra d'ailleurs parfois présider une assemblée où il est minoritaire. C'est en tout cas, le choix fait sur Bordeaux. A Lyon, l'intégration est en revanche très forte'.

En revanche, les effectifs des agents municipaux ont plutôt diminué. En effet, les syndicats intercommunaux ont vu leur rôle se développer. Le Syndicat des Jalles comprend ainsi 8 communes. C'est ce syndicat qui gère une grande partie des services municipaux qui y ont été transférés (espaces verts, gardiennage, police municipale, atsem...).

Mais globalement, sur le territoire communal à peu près 800 agents publics travaillent.

---

<sup>6</sup> Nicolas Sarkozy est fortement mis en cause suite aux révélations de Wikileaks sur le financement par Omar Bongo. La procédure est bien sûr bloquée... Cependant, une pétition d'initiative populaire permet une modification législative aboutissant à sa chute...

<sup>7</sup> Le referendum de 2015 a introduit la possibilité d'expérimentation territoriale dans les modes de gouvernance territoriale.



### Commerce.

Le nombre de commerces de la commune est resté un peu supérieur à une centaine. Le pôle de Chez Gégé a disparu. En revanche, le secteur de la gare a connu une très forte augmentation de son activité. De toute façon, à l'instar du Japon, les lieux d'intermodalité sont devenus des lieux de vie commerces donc, antennes de services publics, lieux de covoiturage, lieux de livraison divers et variés (aussi bien pour l'agriculture de proximité que pour les grands groupes commerciaux qui ont à présent un quart de leur activité en e-commerce). Ces lieux de livraison sont devenus extrêmement importants car beaucoup de services sont offerts de manière dématérialisée. Le mouvement des imprimantes tridimensionnelles n'a été qu'une première étape du scan tridimensionnel. Tout ceci est souvent articulé avec la télévision. Les Wii figurent ainsi les ancêtres de ce mouvement extrêmement profonds. Par exemple, Zara propose maintenant de vous faire une coupe complètement adaptée à vos besoins. Vous vous mettez devant votre écran, un système de capteur vous palpe virtuellement, pour que la coupe soit totalement adaptée, et vous voyez immédiatement à l'écran à quoi cela ressemblerait sur vous. Toutes vos bases de données étant interconnectées, vous pouvez également choisir votre décor (par exemple, à quoi vous auriez ressemblé au mariage de votre père<sup>8</sup> avec une tenue différente). Tous ces commerces virtuels et sur-mesure sont livrés dans ces fameux points d'intermodalité.

Une partie des commerces de service (mercerie, serrurerie...) aura donc disparu. Les commerces de proximité qui perdureront seront ceux qui seront aidés par la puissance publique. En 2020, 22 ans après, un nouveau et vaste plan emploi jeune et senior est lancé. Il diffère de celui de 1998, qui est resté longtemps en mémoire par 2 aspects. D'une part, il concerne les moins de 25 ans mais aussi les plus de 55 ans dont le taux de chômage est terriblement élevé. Mais, surtout, il ne vise plus les collectivités publiques mais tout ce qui concerne le commerce de proximité, l'artisanat, bref une autre forme de lien social... Ainsi beaucoup de commerces, de plus en plus concurrencés par quelques grands centres commerciaux mais surtout le commerce en ligne, ont pu perdurer. De plus, assez vite, le principe des pépinières ou couveuses est appliqué avec une aide aux métiers de services. Ainsi, dans le programme du centre ville est apparue dès 2013, la maison des services de vie. Il comprend de nombreux métiers « humains » qui avait disparu au profit du tout jetable...

### Services et paramédical.

En 2030, ce seront bien sûr les services médicaux et paramédicaux qui se seront le plus développés. De manière surprenante, ils concerneront d'abord les grossesses et les premières années de la vie. La question des hyper-allergies explosera telle une bombe à retardement à la fin des années 2010. Le scandale du médiateur ne sera que le premier d'une série remettant en cause l'ensemble de la chaîne pharmaceutique à la Française. Cette négligence de l'AFSSA, couplée aux effets très négatifs de la nourriture de l'hyper agriculture, feront des générations de petits enfants hyper-allergiques. Cela se manifestera dès les premiers mois de la fin des grossesses. Tout le monde avait anticipé la question du vieillissement de la population, mais presque personne n'avait prévu ces nouvelles générations d'enfants très fragiles... En tout cas, Blanquefort, qui a toujours eu une tradition de professions médicales et paramédicales, verra ses métiers se développer. Les emplois à domicile se développeront aussi beaucoup.

### Industrie.

L'Ecoparc de Blanquefort connaîtra entre 2010 et 2030 beaucoup de bas, puis de hauts. Dans un premier temps mis en avant comme symbole de la reconversion vers les industries vertes, il est devenu le symbole du renoncement français à ces industries qui pourtant étaient estimées à 50.000

---

<sup>8</sup> Le taux de divorce ayant encore un peu progressé, il est devenu fréquent que des enfants assistent au mariage d'un de leurs parents. Surtout que la génération baby boom connaîtra un fort taux de divorce et de remariage vers 60,70 ans.

emplois suite au Grenelle de l'environnement de 2008. Après le moratoire sur le photovoltaïque qui a finalement duré 15 mois, il y eut un moratoire sur l'éolien qui lui dura 5 ans. La France passa complètement à côté et renonça de manière quasi définitive à sa vocation industrielle. Mais après ces quelques années de gel vert, la France dut s'aligner à partir de 2014 sur les nouvelles normes internationales. A la conférence sur le climat de 2013 qui se déroula de manière symbolique en Chine et au Brésil, les objectifs environnementaux furent poussés de manière bien plus ambitieuse. Il était trop tard pour la France et ses éco-industries. D'autant que la Chine avait profité de ces quelques années d'écologiste, provoquée par elle-même, pour développer son savoir-faire industriel. Mais, la France pu se rattraper en développant les éco-constructions. Après des années de marasme, l'écoparc reprit une forte activité autour de cette nouvelle thématique. Entre temps, FAI avait été racheté par Getrag et cette dernière par Tata. En 2030, il y a encore 2000 emplois mécaniques sur le site.

### Agriculture.

Le nombre d'emplois aura réaugmenté en cette année 2030. En effet, du fait d'une directive européenne transposée en 2020, des normes très strictes sur la part de l'agriculture de proximité sont appliquées. Dans tous les lieux de restauration collective et publique, 70% des denrées doivent ainsi être produites dans un rayon de moins de 70 km en moyenne. C'est bien sûr une moyenne, avec des écarts non négligeables : 20 km pour les légumes, 30 km pour les viandes, 500 km pour les fruits... Il y a donc en 2030, à peu près 150 agriculteurs à Blanquefort. Il y a aussi toujours 4 crus bourgeois. Grâce à une campagne de marketing mondial et viral, les vins français ont réussi en 2023 à regagner des parts de marchés. Le fait que personne au monde ou presque ne comprenne la notion de terroirs, de grands crus a été cultivé comme le Mystère qui a fait fureur...

## **6. Education, culture, loisirs ?**

C'est probablement le domaine le plus complexe à prévoir. Quelques sentiments et intuitions.

Tout d'abord, celui d'une hyperpersonnalisation. Tout le monde a maintenant son propre environnement de jeux, de voyages, de réseaux, de camaraderie... Ils ont infinis, souples, adaptables, presque gratuits... Ils n'ont qu'un défaut, celui de la virtualité.

L'éducation a aussi dans un premier temps suivi cette tendance. Elle connaîtra même une accélération quand Androïd proposera à chaque parent un tuteur personnel et virtuel pour ses enfants. Tout cela est bien sûr gratuit, mais avec 2 conditions. La première, c'est de ne plus avoir de disque dur individuel, mais uniquement des disques en ligne. Ainsi toutes les données peuvent être exploitées, certes de manière anonymes, mais exploitées quand même. La seconde, c'est d'accepter toutes les fonctions Push.

La question de la culture a elle aussi basculé. Il n'y a plus que 2 types de culture : l'une universelle, virtuelle, assez homogène, l'autre entièrement publique. Toutes les filières indépendantes sont très fortement aidées, pour ne pas disparaître.

Enfin, concernant les loisirs, le fait marquant est peut être la diminution des déplacements, pour des raisons surtout écologiques. Le monde est soit infini et virtuel, soit hyper proche. Dans cette approche, la question des espaces publics est devenue fondamentale.